

**VILLE DE BRUXELLES
COMMUNIQUE DE PRESSE
ECHEVINAT DE LA PROPRETE PUBLIQUE**

Deux nouvelles bulles à verre enterrées à la Ville !

Bruxelles, le 9 mai 2014 – L'Echevine de la Propreté publique de la Ville de Bruxelles, Karine Lalieux, annonce la mise en service de deux nouveaux sites de bulles à verre enterrées : place Willems et au croisement de l'avenue des Pagodes et de l'avenue de Versailles. Au total, la Ville compte 9 sites de bulles à verre enterrées.

L'enfouissement des bulles à verre permet une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, une réduction des dépôts clandestins et des nuisances sonores ainsi que le dégagement paysager.

En collaboration avec l'Agence régionale Bruxelles-Propreté, des sites de bulles à verre sont identifiés pour pouvoir les enfouir. Après une étude de sous-sol pour s'assurer de l'absence d'impétrants (égouts, câbles, fils, canalisations, etc.) réalisée par la Ville de Bruxelles, l'Agence régionale Bruxelles-Propreté procède à l'enfouissement des bulles.

« Les contraintes techniques pour l'enfouissement sont nombreuses : absence d'égout ou de canalisation d'un côté et accessibilité pour le camion de collecte de l'autre. Mais, avec la Région, je travaille pour multiplier les sites de bulles à verre enterrées. Elles présentent plusieurs avantages, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la réduction des dépôts clandestins. » précise l'Echevine de la Propreté, Karine Lalieux.

Contact presse, Romain De Reusme
romain.dereusme@brucity.be – 02/279.48.54 - 0485/41.59.57